



COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La Lettre



n°5 mai 26

Rénovation des résidences autonomie : l'appel à projets 2026 de l'Assurance retraite

Cet appel à projets finance la réhabilitation, la modernisation et la création de places dans les résidences autonomie, offrant ainsi une alternative aux logements ordinaires pour les retraités modestes. Pour 2026, une enveloppe de 15 millions d'euros est prévue, permettant également le financement de prestations intellectuelles, l'achat d'équipements numériques et l'aménagement de tiers-lieux. Le programme accorde une attention particulière aux résidences situées dans les quartiers prioritaires. La clôture des candidatures est fixée au 29 mai 2026. Depuis 2014, plus de 1 500 résidences autonomie ont bénéficié de ce dispositif.

→ La CFDT Retraités note le renouvellement de cet appel à projet. Les résidences autonomie sont un maillon important dans le parcours résidentiel et beaucoup d'entre elles nécessitent une rénovation.

La foncière Énéal mise sur les résidences services seniors "sociales" (R3S)

Active sur le volet immobilier du concept, la foncière médico-sociale d'Action Logement ([Énéal](#)) s'associe avec des opérateurs privés non lucratifs qui exploitent des Ehpad et des résidences autonomie de proximité, afin de « créer du logement social avec des services accessibles », explique son directeur général, Mario Bastone. Il s'agira de logements 100 % seniors, adaptés, avec des espaces communs type conciergerie et lieux de partage, mais sans cuisine professionnelle ni restaurant. S'y ajoutent des services minimums : télésurveillance, portage de repas, animation, mobilité, etc. Les services seront gérés par les partenaires médico-sociaux d'Énéal.

→ La CFDT Retraités soutient tout projet permettant d'offrir aux personnes âgées une proposition de logement plus vaste et plus adaptée.

La culture à domicile

Le CCAS de la commune de Biot dans les Alpes-Maritimes a mis en place ce service qui a pour vocation de permettre aux personnes isolées qui ne peuvent plus se rendre dans une médiathèque de disposer d'un accès à la culture. Une centaine d'œuvres ont été présélectionnées par la médiathèque. Les agents du Service à domicile font le lien entre la personne qu'ils prennent en charge et la médiathèque.

→ La CFDT Retraités note avec satisfaction toutes ces actions mises en place au travers des CCAS/CIAS afin de permettre de mieux vivre chez soi.

Un numéro vert utile en cas de difficultés pour payer votre loyer

Le locataire comme le propriétaire ont intérêt à connaître toutes les possibilités pour éviter un parcours difficile pour chacun. À l'entrée dans un logement, il faut rappeler l'existence de [Visale](#). L'Agence nationale pour l'information sur le logement ([Anil](#)) met à disposition un numéro vert qui accompagne les locataires et les propriétaires « SOS loyers impayés » au 0805 16 00 75 (du lundi au vendredi, appel gratuit). Actuellement, un impayé est établi lorsque la dette cumulée d'un locataire atteint deux fois le montant du loyer (charges comprises), après déduction de l'aide personnelle au logement perçue (APL, ALF ou ALS). Les règles vont changer à partir du 1^{er} janvier 2027 ([décret du 12 février 2026](#)) et seront plus restrictives, dès que la dette cumulée dépassera 450 €euros (loyer et charges) ou dès qu'il y aura trois mois de défaut de paiement (même si le montant total est inférieur à 450 euros) un impayé sera établi.

→ La CFDT Retraités déplore les nouvelles normes concernant les impayés de dépenses de logement figurant dans le décret.

Transports : une étude et des propositions

Dans une étude « [Clarifier pour agir](#) », le Gart (Groupement des autorités responsables des transports) identifie ce qu'il nomme des « irritants normatifs ». Il estime que les difficultés relèvent de la superposition et à la complexité des normes. L'étude considère cette situation comme un frein aux projets de mobilité et de transition énergétique et écologique dans les territoires. Il aborde aussi la gouvernance qui est une superposition d'acteurs. Le Gart propose 12 priorités dont la planification pluriannuelle, la clarification des compétences AOM (Autorité organisatrice de mobilité), les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), etc.

→ La CFDT Retraités considère qu'il faut être très vigilant sur tout ce qui remet en cause les normes. Néanmoins, celles-ci semblent permettre la réduction des temps nécessaires pour construire un projet.

Pauvreté : un taux de privation de 13,1 %, en légère hausse

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) vient de publier une [étude sur la privation matérielle et sociale en 2025](#). Contrairement au taux de pauvreté monétaire basé sur les revenus des ménages, le taux de privation matérielle repose sur une série de renoncements à des dépenses liées à la vie courante, (se chauffer correctement, payer à temps son loyer et ses factures). Ce taux de privation a atteint 13,1 % en France métropolitaine en 2025 contre 6,7 % en 2020. 22,2 % des personnes déclarent ne pas avoir les moyens financiers de prendre au moins une semaine de vacances par an. La privation matérielle touche 35 % des chômeurs, contre 9 % des personnes en emploi et 9 % des retraités.

→ La CFDT Retraités craint que 2026 voit ce taux de privation en hausse étant donné la situation mondiale. L'enquête « Retraités modestes » trouve toute sa place dans ce contexte.

Le gouvernement veut permettre la location des passoires thermiques sous certaines conditions

Le gouvernement prévoit d'autoriser la location des logements très énergivores, dits passoires thermiques, sous conditions. Les propriétaires pourront relouer leurs biens s'ils s'engagent contractuellement à effectuer des travaux de rénovation énergétique dans un délai de trois à cinq ans. Cette mesure vise à remettre environ 700 000 logements sur le marché locatif, tout en permettant aux propriétaires de financer les rénovations grâce aux revenus locatifs.

→ La CFDT Retraités dénonce ce retour en arrière qui pénaliserait les locataires de ces appartements avec des surcoûts importants durant plusieurs années.

Quatre associations portent une proposition de loi « d'accès à l'énergie pour tous »

Le [Réseau action climat](#), [Transport & Environnement](#) et le [Secours catholique-Caritas France](#), entre autres, ont présenté, jeudi 9 avril 2026, une proposition de [loi d'accès à l'énergie pour toutes et tous](#). Trois points : identifier les besoins de financements en élaborant une "feuille de route sociale pour le climat", la démocratisation des solutions de la transition et la création d'un "fonds de solidarité pour l'énergie" pour financer ces mesures d'aides et de soutien.

7 jours pour comprendre et débattre des enjeux de l'intelligence artificiel (IA)

La [Semaine de l'IA pour tous](#), qui se déroulera du 18 au 24 mai 2026, est une initiative portée par La Mednum (société coopérative nationale des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique) et la Make.org Foundation (fonds de dotation dont la mission est d'améliorer durablement la société), avec le soutien de la Mission Café IA. Cette première édition vise à démocratiser l'accès à l'IA en France. [Plus de 400 événements sont annoncés](#) dont certains près de chez vous.

→ La CFDT Retraités ne peut que valider toutes les initiatives permettant d'approprier ces nouvelles techniques.

La pratique du vélo en plein essor

L'ADEME (Agence de la transition écologique) publie une [étude sur l'impact des usages du vélo en France](#). L'usage du vélo concerne 40 % des personnes qui font du vélo une fois par mois dans les grandes villes et 30 % dans les zones rurales. Le vélo à assistance électrique se développe rapidement et cela favorise la pratique du vélo pour les retraités. Les effets protecteurs de l'activité physique, génèrent un gain net estimé entre 3 et 14 mois d'espérance de vie.

→ La CFDT Retraités revendique que la vente et la location des vélos à assistance électrique puissent se développer à prix raisonnable sur l'ensemble du territoire.